

Bénévolat : Les associations recherchent votre profil

Plus de la moitié des associations affirme manquer de bénévoles. Souples, disponibles, compétents, les retraités bénévoles sont particulièrement prisés, mais pas uniquement.



Une bénévole SIPA/SEGURAN/ZEPPELINNETWORK/SIPA

Secrétaire, infirmière, comptable, dirigeant d'entreprise... Vous êtes à la retraite ? Pourquoi ne pas en profiter pour aider ceux qui en ont besoin. En manque d'effectifs, les associations recherchent en permanence des bénévoles. Particulièrement disponibles, fiables, les retraités sont souvent accueillis à bras ouverts.

Avec 700.000 départs par an à la retraite, cette classe d'âge est un vivier important pour un monde associatif aux prises avec des budgets en baisse alors que « la moitié dit manquer de bénévoles », souligne Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat. Selon une récente étude de cette association, dont l'objectif est de développer cette forme de solidarité, 38 % des 11,3 millions de bénévoles associatifs ont plus de 65 ans et 26 % ont entre 50 et 64 ans.

Et ils ont surtout des compétences : « Détachés des contraintes professionnelles, ils ont du temps à donner [...] chez nous, on les apprécie aussi pour leurs qualifications pointues, comme l'informatique, l'aide à la recherche d'emploi ou même la médecine », poursuit-il. Ou encore pour leurs compétences « managériales », ils assument ainsi la moitié des mandats de dirigeants associatifs.

Nouveau Passeport bénévole

Ancien directeur des impôts, Jean-Pierre Simoens, 65 ans, tient une permanence d'accueil, un après-midi par semaine, et coordonne les bénévoles de l'association Abej-Solidarité, qui vient en aide aux sans-abri dans le Nord. Comme lui, beaucoup recherchent une raison de se lever le matin : « Quand je suis arrivé à la retraite, il y a trois ans, j'ai d'abord pris un an pour décompresser, puis je me suis engagé dans le bénévolat pour continuer d'être utile », explique-t-il.

Sortie le 5 décembre 2011 à l'occasion de la Journée internationale des bénévoles, le nouveau Passeport bénévole (disponible sur www.passeport-benevole.org) est aujourd'hui un outil indispensable. Il permet ainsi de consigner l'ensemble des missions effectuées par un bénévole. Celui-ci pourra ainsi le mettre en avant sur son CV, avec l'objectif de créer une passerelle entre l'expérience du bénévolat et le monde du travail.